



Synthèse

Le STAC vérifie la conformité des infrastructures de balisage lumineux et des systèmes mis en œuvre pour l'alimentation secourue des plates-formes aéroportuaires.

- Il est chargé de valider ou d'exécuter, en coopération avec les DSAC, les contrôles relatifs aux pistes utilisées pour l'exécution d'approches de précision de catégories II et III au sens du CHEA.

Il apporte également son soutien et son expertise pour tout autre type de pistes.

Donneurs d'ordres

- DSAC
- DSAC - DSAC/IR
- DCSID

Partenaires

- Aérodromes civils
- Aérodromes catégorie III
- Aérodromes certifiables (France & Outre-Mer)
- Aérodromes militaires
- Bases aériennes
- Bases aéronavales



Expertise énergie-balisage des aérodromes

Balisage

Vérification de conformité des installations
Enchevêtrements, nombres et disposition des feux.

Contrôle des feux de balisage
Photométrie, calage.

Contrôle de la maintenance préventive des systèmes
Mesures d'isolement, relamping...
Calage papi, nettoyage, réglages régulateurs...



Approche Cat III de Metz

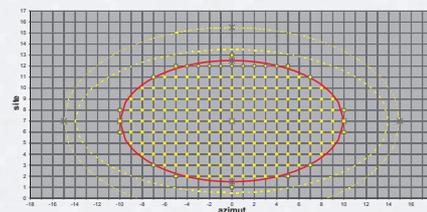


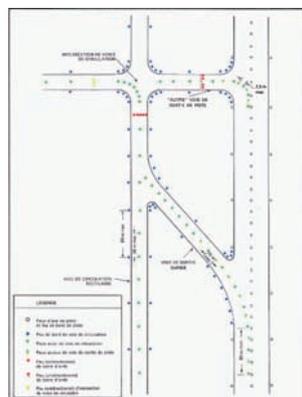
Diagramme de feu de balisage

Contrôle commande

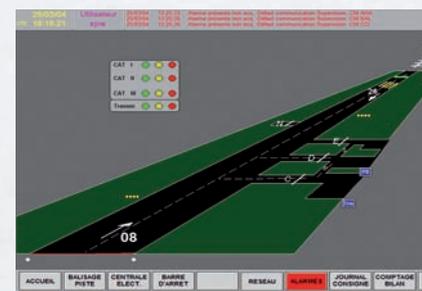
Vérification en vigie des platines et panneaux d'état



Panneau d'obligation



Spécification OACI de balisage de voies de circulation



Platine de synthèse à Brest

Contrôles énergie

Contrôle des temps de commutation des alimentations de secours
Approche catégorie I < 15"
Low visibility procedure (LVP) < 1"

Analyse de la fiabilité des chaînes
Contrôle des redondances en énergie des divers systèmes balisage et MTO
Chaînes de télécommande
Visibilimètres



Centrale électrique de Cayenne